

Dossier de candidature



Trophées Mieux Vivre en Entreprise 13^{ème} édition

Mercredi 17 Novembre 2021

📍 Paris

| **Organisateurs :**



Partenaires Officiels :



INTRODUCTION

Ces Trophées, **initiés et organisés par le GROUPE RH&M** à l'occasion de la 1^{re} édition du Congrès National Objectif Mieux Vivre en Entreprise qui a eu lieu en novembre 2009 aux Salons de la Maison des Arts et Métiers, ont pour objectif de **reconnaître et de récompenser** des entreprises ayant mis en place des **initiatives innovantes et exemplaires** de prévention ou de lutte contre toute forme de risque psychosocial et des actions créatrices de Bien-être durable dans l'entreprise.

Après les Trophées des binômes PDG/DRH, les Trophées C&B et les Trophées du DRH Entrepreneur, le GROUPE RH&M a créé les Trophées du Mieux Vivre en Entreprise pour que la Qualité de Vie au Travail soit enfin reconnue comme le catalyseur de la performance durable des entreprises.

Cette année, la Cérémonie de Remise des Trophées Mieux Vivre en Entreprise se tiendra **le Mercredi 17 Novembre 2021** de 18h30 à 20h30.

Principes généraux sur les Trophées Mieux Vivre en Entreprise

- Le **jury récompensera entre 4 et 5 entreprises.**
- Le jury évaluera les dossiers, essentiellement sur **3 critères : la pertinence, l'exemplarité et l'innovation.**
- Les trophées illustreront la **diversité des chantiers portant sur la qualité de vie au travail et la RSE** par les projets, les profils d'entreprises, etc.
- **A chaque trophée sera associée une valeur porteuse de sens**, illustrant la philosophie et la force du projet.

Exemples: « Performance économique et sociale »; « Egalité professionnelle - Gender Equality »; « Responsabilité sociale partagée »; « Solidarité et Performance »; « Engagement et Ouverture »....

- Au-delà d'une fonction, les trophées récompensent un projet/une entreprise/une équipe.

Qui peut candidater ?

Les candidatures aux Trophées sont ouvertes aux **entreprises de tous secteurs et de toutes tailles** (ETI, PME, Grands Groupes...).

Étapes à suivre pour les postulants / Dates-clés

- 1/ Remplir et nous retourner le bulletin de candidature avant le **Vendredi 17 SEPTEMBRE 2021**
- 2/ Produire une fiche de synthèse présentant le projet défendu **Lundi 27 SEPTEMBRE 2021**
- 3/ Être **obligatoirement présent lors de la Cérémonie** (peut venir recevoir le trophée : le DRH et son équipe) **le Mercredi 17 novembre 2021**

LA FICHE DE SYNTHÈSE

La fiche de synthèse est un document que devra réaliser l'entreprise candidate après avoir confirmé sa candidature en renvoyant le bulletin complété (cf. page 9).

Ce document sera soumis au Jury des Trophées Mieux Vivre en Entreprise 2021.

La fiche est totalement libre dans la forme et comme dans le fond. Elle devra démontrer l'intérêt du sujet présenté, son caractère innovant, les objectifs atteints...

Voici quelques indications pour vous aider :

- Informations générales sur l'entreprise
Activité, effectif global, effectif de la DRH, présence à l'international, liens business/stratégie, etc.
 - Eléments d'ordre général sur la politique RH et de rétribution pour comprendre dans quelle logique RH se place le projet
 - Situation et contexte avant le projet
 - L'objectif du projet
 - Eléments de méthode
Modalités de mise en œuvre, qui est impliqué?, etc.
 - Quelques chiffres clés
 - En quoi est-ce une réussite?
 - Directions concernées
 - Qualité du dialogue social
 - Relais communication
- Etc.

Il reste entendu que ces éléments sont indicatifs. Il s'agit de mettre en perspective un projet de qualité de vie au travail et de RSE réussi, par sa logique, ses valeurs et par son adéquation avec la problématique de départ.

ATTENTION : La fiche de synthèse sera à remettre au plus tard le 27 septembre 2021

LES LAUREATS : ARKEMA, ORPEA, DEKRA SERVICES France, POLE EMPLOI

Distinction « **Bien-être en ligne** »

Remis à **ARKEMA**

Distinction « **La considération de tous pour chacun** »

Remis à **ORPEA**

Distinction « **Qualité de vie, bien-être et santé au travail** »

Remis à **DEKRA SERVICES FRANCE**

Distinction « **Vivre ensemble au travail** »

Remis à **POLE EMPLOI**



**LES LAUREATS : GHT ATLANTIQUE 17, AVIVA FRANCE, VINCI SA
et SAP FRANCE élu "coup de Cœur 2019"**

Distinction « **Qualité de vie et bien-être au travail à l'hôpital** »

Remis à **GHT ATLANTIQUE 17**

Distinction « **L'assurance d'être soi-même** »

Remis à **AVIVA FRANCE**

Distinction « **Une démarche QVT innovante et inclusive** »

Remis à **VINCI SA**

Distinction « **Réussir Ensemble** »

Remis à **SAP France**

TROPHÉE COUP DE CŒUR DU GRAND JURY

Distinction « **Réussir Ensemble** »

Remis à **SAP France**



LES LAUREATS : Rater Figeac, Hôpital Foch, ICADE et FRANPRIX élu « coup de cœur 2018 »

Distinction « **Qualité de vie et territoire** »
Remis à **RATIER FIGEAC**

Distinction « **Formation continue** »
Remis à **FRANPRIX**

Distinction « **Mieux-être partagé à l'hôpital** »
Remis à **HOPITAL FOCH**

Distinction « **Santé vous bien au bureau** »
Remis à **ICADE**

TROPHÉE COUP DE CŒUR DU GRAND JURY
Distinction « **Formation continue** »
Remis à **FRANPRIX**



LES LAUREATS : AKKA TECHNOLOGIES, CARGLASS, CNRS et SODEXO élu "coup de Cœur 2017"

Distinction « Sport et partage »

Remis à **AKKA Technologies**

Distinction « Entreprise positive »

Remis à **CARGLASS**

Distinction « Le bien-être en recettes »

Remis à **CNRS**

Distinction « Philosophie Qualité de vie »

Remis à **SODEXO**

TROPHÉE COUP DE CŒUR DU GRAND JURY

Distinction « Philosophie Qualité de vie »

Remis à **SODEXO**



LES LAUREATS : Groupe Casino, WAVESTONE, ARKEMA , FASTROAD élu "coup de Cœur 2016"

Distinction « Culture managériale et stratégie »

Remis à **Groupe Casino**

Distinction « Engagement social et international »

Remis à **WAVESTONE**

Distinction « De l'écoute à l'action »

Remis à **ARKEMA**

Distinction « Inclusion et entrepreneuriat »

Remis à **FASTROAD**

TROPHÉE COUP DE CŒUR DU GRAND JURY

Distinction « Inclusion et entrepreneuriat »

Remis à **FASTROAD**



LES LAUREATS : DHL, DENTSU AEGIS NETWORK, CARREFOUR FRANCE, CHALLANCIN élu "coup de Coeur 2015"

Distinction « Bien-être et reconnaissance »

Remis à **DHL**

Distinction « Convergence digitale RH »

Remis à **DENTSU**

Distinction « Innovation sociale et performance »

Remis à **CHALLANCIN**

Distinction « Convivialité et partage »

Remis à **CARREFOUR FRANCE**

TROPHÉE COUP DE CŒUR DU GRAND JURY

Distinction « Innovation et performance »

Remis à **CHALLANCIN**



LE JURY DES TROPHÉES MIEUX VIVRE EN ENTREPRISE



Le Jury des Trophées Mieux Vivre en Entreprise est composé d'experts, d'anciens lauréats, d'universitaires et de professionnels RH...

Le jury porte un œil bienveillant sur les dossiers et veille à la pertinence des projets menés au sein des organisations candidates.

Le jury des Trophées Mieux Vivre en Entreprise 2020 était composé de différentes personnalités représentatives du monde des ressources humaines :

Le président du Comité de Sélection:

Bernard LEMAIRE, Président de l'IMVE

Les membres du Comité de sélection :

Dominique PERRIER, Directrice Exécutive des Relations Institutionnelles et Corporate, BABILOU

Philippe JAOUEN, Directeur de projets, MALAKOFF HUMANIS

Christian MAINGUY, Directeur des relations stratégiques, EMEA & Québec WORKPLACE OPTIONS

Sébastien BEURLET, Director Business Solutions European Markets, WORKPLACE OPTIONS

Geoffroy DE LESTRANGE, Vice Président, COACHHUB

Marine BAUDOIN, Marketing Manager B2B, COACHHUB

Karen MAUGER, Directrice des Ressources Humaines, EDENRED France

Jean-Marie PERETTI, Professeur ESSEC

Éric MARTOS, DRH, ATOS MANAGEMENT FRANCE

Éric MERMIER, Directeur Associé, CEC CONSEIL

Philippe GASC, Business Partner, MAPIE

Didier BERRY, Directeur Associé, CSL CONSEIL



BULLETIN DE CANDIDATURE

TROPHEES MIEUX VIVRE EN ENTREPRISE 2021



Document à nous remettre avant le 17 Septembre 2021
à retourner par mail : helene.chareau@groupe-rhm.com

NOM et Prénom : _____	
Fonction : _____	
Raison sociale : _____	
Secteur d'activité : _____	
Adresse complète : _____ _____	
E-mail: _____	
Tél fixe: _____	Tél mobile : _____

Présentez-nous, en quelques lignes, la nature du projet que vous souhaiteriez soumettre au Jury

.....

.....

.....

.....

.....

En présentant ma candidature pour les Trophées Mieux Vivre en Entreprise 2021 :

- Je m'engage à retourner ce bulletin de candidature **avant le 17 Septembre 2021**
- Je m'engage à rendre ma fiche de synthèse (cf. page 3) **au plus tard le 27 Septembre 2021**
- Je m'engage, si mon dossier est retenu, à être présent le jour de la Cérémonie, le **17 Novembre 2021**

Fait à :

Signature :

Le :

